

PRISE DE POSITION DE L'AMM SUR LA RESISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES

Adoptée par la 48^e Assemblée Générale, Somerset West, Afrique du Sud, Octobre 1996
et amendée par la 59^e Assemblée Générale de l'AMM, Séoul, Corée, Octobre 2008

PREAMBULE

La progression mondiale de la résistance aux antibiotiques, notamment l'apparition de souches bactériennes résistant à tous les antibiotiques connus, se traduit aujourd'hui par un problème de santé publique dramatique avec des conséquences majeures économiques et humaines. Le développement de micro-organismes résistants pose un problème lorsque l'on a recours aux antibiotiques. L'augmentation des populations à haut risque ayant fréquemment besoin d'une antibiothérapie, notamment les sujets immuno-compromis, les personnes soumises à des interventions invasives, les personnes porteuses de dispositifs médicaux implantés et les patients souffrant d'affections débilitantes chroniques, a amplifié le problème. Certaines maladies infectieuses ayant été associées au développement de maladies chroniques et de cancers le problème prend une nouvelle dimension.

Il convient de renouveler les efforts pour sensibiliser davantage à la résistance aux antibiotiques afin d'en contenir et d'en ralentir le développement. La coopération internationale est essentielle pour atteindre cet objectif, y compris les facteurs mondiaux, nationaux et locaux. Les efforts à entreprendre sur le plan national et mondial pour contenir la résistance aux antibiotiques et éviter qu'elle ne progresse sont d'une importance cruciale ; les prises de position politiques sans volonté mondiale d'obtenir des résultats ne suffiront pas. Étant donné la progression de la résistance aux antibiotiques, on peut anticiper les besoins en matière de recherche de nouveaux antibiotiques au niveau de l'industrie pharmaceutique.

L'emploi abusif ou excessif d'antibiotiques exacerbe le problème en ajoutant certaines pressions de sélection sur les populations microbiennes favorisant les mutations responsables d'une résistance aux antibiotiques. En font partie les erreurs de prescriptions de substances prophylactiques antibactériennes et/ou de traitement des infections bactériennes par des médecins, le non-respect de la posologie au niveau des patients. Il faut accroître la formation et l'éducation pour améliorer l'utilisation clinique des antibiotiques et prévenir un accroissement de la résistance. A tous les niveaux, il faut éduquer le public sur le bon emploi des antibiotiques et sur le problème de la résistance aux antibiotiques.

La fourniture d'antibiotiques sans ordonnance dans de nombreux pays en voie de développement accentue la résistance aux antibiotiques et il faut cesser de telles pratiques. La prévalence en augmentation des médicaments contrefaits est un autre facteur de risque important et en progression. Traiter correctement ce problème nécessite une grande coopération entre les pays et la mise au point et le recours à de meilleures technologies

pour contrôler l'authenticité des produits pharmaceutiques et assurer la sécurité d'acheminement entre le lieu de production et le lieu de la demande. De même, l'usage irraisonnable des antibiotiques en médecine vétérinaire et pour la production de bétail doit être contrôlé dans de nombreux pays.

RECOMMANDATIONS

Au niveau mondial

Les gouvernements doivent travailler à la création de missions nationales croisées pour collecter des données nationales sur l'utilisation des antibiotiques et sur la résistance aux agents antimicrobiens et pour donner la priorité à la réglementation, aux interventions et autres mesures visant à réduire la résistance aux antibiotiques.

L'Association Médicale Mondiale et ses associations médicales nationales membres doivent plaider pour :

- une coopération des gouvernements avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) afin d'accroître l'efficacité de son réseau mondial d'observation de l'antibiorésistance. Cela favoriserait la collecte, la qualité et le partage des données, le suivi des avancées en matière de lutte contre la résistance aux antibiotiques ; la mise au point de formulaires ad hoc et le soutien scientifique dans le cadre des interventions.
- une étude par l'OMS du rôle des déplacements internationales et des accords commerciaux sur le développement de la résistance aux antibiotiques.
- la mise en place à large échelle d'une technologie avérée pour assurer l'authenticité des produits pharmaceutiques.

L'Association Médicale Mondiale et ses associations médicales nationales doivent inciter les gouvernements à :

- accroître le financement de la recherche fondamentale et appliquée visant à mettre au point des antibiotiques et des vaccins innovants et à bien utiliser ces moyens thérapeutiques.
- mettre en place des incitations pour l'industrie pharmaceutique afin qu'elle poursuive la recherche et développe des programmes conduisant à la mise sur le marché d'antibiotiques, de vaccins et de méthodes rapides de diagnostic innovants.

Au niveau national

Les associations médicales nationales doivent :

- demander à leurs gouvernements que les antibiotiques ne soient disponibles qu'avec une ordonnance établie par des personnels de santé et/ou des vétérinaires dûment autorisés et qualifiés.

- demander à leurs gouvernements de lancer une campagne de presse nationale expliquant au public les conséquences nuisibles d'une surconsommation ou d'un mauvais usage des antibiotiques.
- poursuivre activement la création d'un système de surveillance national concernant la résistance aux antibiotiques qui fournirait aux médecins les informations nécessaires pour délivrer des soins en temps utile, basés sur la preuve et de grande qualité. Les données issues de ce système devraient être reliées, ou au minimum intégrées, dans le réseau mondial de surveillance de la résistance aux antibiotiques de l'OMS.
- établir des directives sur la bonne utilisation des antibiotiques pour les pathologies courantes, telles que les infections respiratoires, les angines, les pneumonies et les infections urinaires; poursuivre activement la création d'un système de surveillance national concernant la vente des antibiotiques.
- encourager les facultés de médecine et les programmes de formation continue à renouveler leurs efforts pour former les médecins sur l'emploi approprié des antibiotiques et sur un bon contrôle des infections, y compris sur leur utilisation en pratique ambulatoire.
- en collaboration avec les autorités vétérinaires, encourager les gouvernements à restreindre l'utilisation des antibiotiques dans l'alimentation des animaux et n'employer que ceux n'ayant aucun impact sur la santé publique des personnes.

Au niveau local

Les médecins doivent :

- jouer un rôle de pointe dans leurs hôpitaux, cliniques et communautés en matière d'antisepsie, d'utilisation appropriée des antibiotiques, de prévention de la résistance aux antibiotiques et de programmes de surveillance. Cela s'applique particulièrement aux spécialistes des maladies infectieuses et de la microbiologie clinique.
- sensibiliser leurs patients à l'antibiothérapie, à ses risques et ses avantages, à l'importance du strict respect du traitement prescrit, aux meilleures pratiques d'hygiène et au phénomène de la résistance aux antibiotiques
- lorsque cela est possible, étudier des stratégies pour réduire l'usage des antibiotiques sans que cela ne mette en péril la qualité des soins, comme par ex. des ordonnances " wait & see " pour le traitement d'une otite aiguë.